

**Mémoire présenté par le Comité de réflexion et d'action en sécurité alimentaire au Saguenay—Lac-Saint-Jean**

**Dans le cadre du Sommet Social Régional 02, une initiative du Forum Social Régional 02**

**2 mars 2017**

## QUI SOMMES-NOUS?

Le comité régional de réflexion et d'action en sécurité alimentaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean, en collaboration étroite avec les six tables locales en sécurité alimentaire, a pour objectif, entre autres, de concerter les acteurs préoccupés par l'insécurité alimentaire autour des actions régionales en matière de sécurité alimentaire. Il vise également à sensibiliser le milieu quant à la faim et aux stratégies pour développer la sécurité alimentaire ou une saine alimentation durable pour tous dans la région. Il est composé de délégués des six tables locales en sécurité alimentaire, de représentants du réseau de la santé, d'autres ministères et d'organismes régionaux interpellés par la sécurité alimentaire (banque alimentaire, organisme en environnement, réseau régional en alimentation communautaire).

Le comité oriente ses réflexions selon une perspective de développement des communautés, de promotion des droits humains et d'équité en santé. Dans cette optique de favoriser le développement d'une sécurité alimentaire ou d'une saine alimentation durable pour tous et de réduire l'insécurité alimentaire vécue par les individus et les familles, le comité se sent particulièrement concerné par la pauvreté et l'exclusion sociale. Ce sont les personnes à faible revenu, particulièrement celles qui vivent sous le seuil de la pauvreté, qui sont le plus à risque de vivre de l'insécurité alimentaire.

### Mise en contexte

L'insécurité alimentaire est définie comme l'accès inadéquat ou incertain aux aliments en raison d'un manque de ressources financières. Comme elle est principalement, mais pas exclusivement, vécue chez les personnes et les familles en situation de pauvreté, notre mémoire s'inscrit de facto dans des solutions visant l'élimination de la pauvreté donc dans le thème 1 «Lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale».

Bien que l'insécurité alimentaire se manifeste à l'échelle des individus et des familles, elle est la résultante de plusieurs facteurs inter-reliés qui dépendent des caractéristiques des communautés où ces individus et familles vivent. Toutefois, ces caractéristiques des communautés qui ont un effet sur l'insécurité alimentaire des individus et des familles sont aussi influencées par des facteurs structurels et politiques sous la gouvernance de systèmes plus larges à l'échelle régionale, nationale et internationale.

Dans les faits, l'insécurité alimentaire des individus et des familles ne représentent qu'un aspect de la sécurité alimentaire ou d'une saine alimentation durable pour tous : la pointe de l'iceberg. Sous un taux d'insécurité alimentaire pour 13 % ou environ 29 000 adultes dans la région en 2012, se cache une panoplie d'autres menaces à la sécurité alimentaire ou à une saine alimentation durable pour tous : hausse constante du coût des aliments, transformation profonde du marché de l'emploi par l'automatisation et l'intelligence artificielle notamment, croissance des inégalités, perte de savoirs culinaires, alimentaires et de la relation avec l'origine des

aliments, concentration de la distribution alimentaire, dégradation des sols et perte de la biodiversité, accaparement des terres agricoles, spéculation foncière et boursière, pandémie de maladies chroniques, endettement des agriculteurs, précarité de la relève agricole, etc.

La sécurité alimentaire ou une saine alimentation durable pour tous, la situation désirée et portée par le comité qui soumet ce mémoire, n'est donc pas le contraire de l'insécurité alimentaire; elle est beaucoup plus large, concerne toute la population et comporte des dimensions incontournables faisant appel à l'action communautaire, la participation citoyenne et la transformation des systèmes économiques et des politiques qui encadrent «notre vivre ensemble».

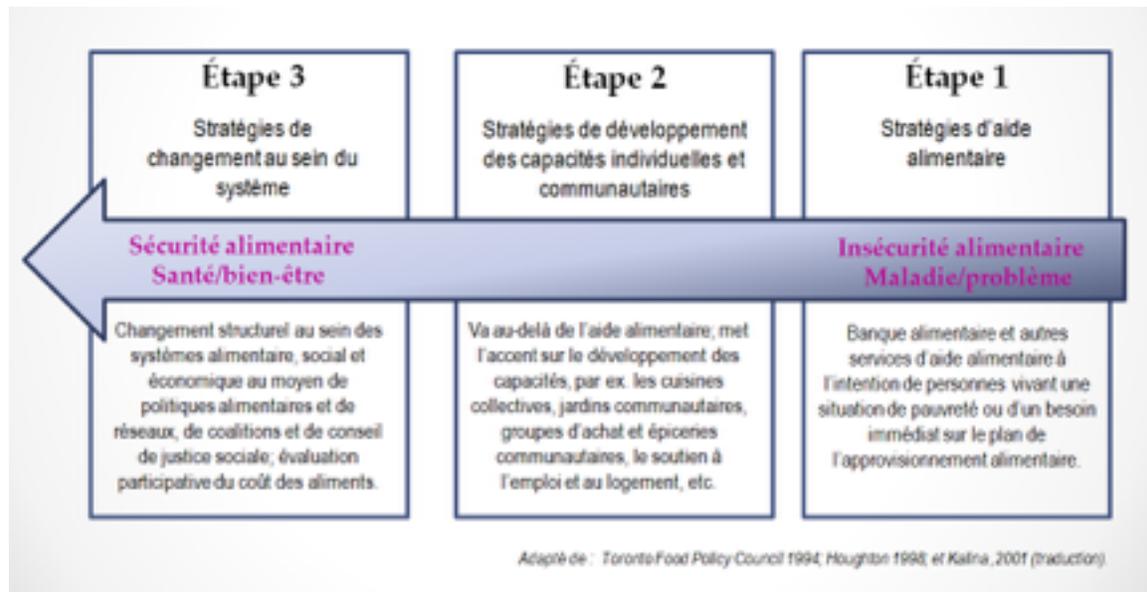
En somme, la sécurité alimentaire ou une saine alimentation durable pour tous :

- a pour assise le droit à une alimentation adéquate reconnu dans la Déclaration des droits de l'homme depuis 1946 où le droit de chaque être humain à se nourrir dans la dignité, que ce soit en produisant lui-même son alimentation ou en l'achetant est protégé;
- sous-tend l'accès à tous, sans distinction selon le statut économique ou social, à des aliments qui permettent de maintenir la santé;
- intègre, de façon indissociable, les préoccupations de saine alimentation et de sécurité alimentaire;
- implique que les aliments sont produits et distribués d'une manière respectueuse d'un système agroalimentaire durable;
- vise à réduire les inégalités sociales de santé et à favoriser l'équité en santé;
- suppose la mise en place d'actions alimentaires et non alimentaires (développement sain pendant la petite enfance, éducation, revenu, logement) à l'échelle des individus, des communautés et des systèmes sociaux.

Par ses trois étapes, le continuum d'actions de la sécurité alimentaire ou d'une saine alimentation durable pour tous, illustré ci-après, confirme l'importance de répondre aux besoins alimentaires immédiats des individus et des familles par des stratégies d'aide alimentaire (étape 1) mais aussi d'aller au-delà par le déploiement de stratégies veillant au développement des capacités individuelles et communautaires (étape 2) et celles de changement au sein du système (étape 3). Il est important de noter que les trois étapes peuvent, voire doivent, coexister en même temps lors du développement d'une sécurité alimentaire durable ou d'une saine alimentation durable pour tous.

C'est pourquoi, bien que nous ayons choisi d'inscrire notre mémoire dans le thème 1, les discussions et interventions du comité régional de réflexion et d'action en sécurité alimentaire, de même que des tables locales en sécurité alimentaire qui y sont représentées, touchent les trois autres thèmes mis de l'avant par le Forum social régional dans son appel de mémoires.

Figure 1 Continuum de la sécurité alimentaire en fonction du continuum de santé et de bien-être



Dans un souci de respecter l'échéancier proposé, nous reprenons en bloc les grandes recommandations contenues dans deux mémoires récents élaborés par le comité régional de réflexion et d'action en sécurité alimentaire.

Le premier bloc de recommandations est issu du mémoire déposé en janvier 2016 dans le cadre de la consultation publique liée au troisième *Plan d'action gouvernemental de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. Le deuxième bloc rassemble les recommandations retrouvées dans le mémoire déposé lors du Sommet économique régional de juin 2015. Il est à noter que ces deux mémoires peuvent être rendus disponibles dans leur version intégrale sur demande.

## Nos recommandations

### Premier bloc

Recommandations issues du mémoire intitulé *Pour une cohérence et une efficacité des actions, une vision globale d'abord* déposé dans le cadre de la consultation publique liée au troisième *Plan d'action gouvernemental de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale* en janvier 2016

*La pauvreté est un déterminant majeur de la santé. De par ses impacts majeurs autant sur la santé des individus que des collectivités, il devient urgent d'agir à partir d'une vision globale pour une plus grande efficacité et cohérence des actions.*

*Répondre aux besoins de base de tous les individus représente un enjeu fondamental et est un préalable reconnu à toute intention d'assurer une sécurité alimentaire durable et d'améliorer la santé et le bien-être d'une population.*

**RECOMMANDATION 1** Accorder un ordre prioritaire aux cinq orientations à savoir que la 5<sup>e</sup> *Assurer, à tous les niveaux, la constance et la cohérence des actions* devienne la 1<sup>re</sup>, la 4<sup>e</sup> *Favoriser l'engagement de l'ensemble de la société* devienne la 2<sup>e</sup> et ainsi de suite de façon à ce qu'une attention et des moyens, non seulement particuliers, mais **PRIORITAIRES**, soient enfin dévolus aux enjeux structurels souvent peu ou pas retenus dans le passé malgré leur efficacité et leurs impacts de plus en plus démontrés dans la littérature.

**RECOMMANDATION 2** Amalgamer les orientations 2 et 3 respectivement nommées *Renforcer le filet de sécurité sociale et économique* et *Favoriser l'accès à l'emploi et valoriser le travail* en une seule orientation renommée *Améliorer les conditions de vie des personnes et des familles à faible revenu*, la cause des causes de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

**RECOMMANDATION 3** Mettre sur pied un comité de travail ayant pour mandat de documenter la faisabilité et d'élaborer un projet-pilote pour un revenu mensuel de base universel au Québec.

**RECOMMANDATION 4** Rehausser les protections publiques pour assurer à tous et à toutes un revenu au moins égale à la mesure du panier de consommation.

**RECOMMANDATION 5** Rendre accessibles rapidement davantage de logements décents et abordables en examinant avec attention, en concordance avec les différents plans, stratégies, politiques gouvernementales actuels s'intéressant à cette question directement ou indirectement, toutes les possibilités (incluant les logements sociaux) et les leviers disponibles ou potentiels à tous les paliers d'intervention.

**RECOMMANDATION 6** Mettre en place un programme de saine alimentation scolaire universel afin de permettre à tous les élèves du Québec d'avoir accès chaque jour à des aliments sains servis à l'école.

**RECOMMANDATION 7** Inclure dans la formation de base des jeunes des cours pour développer des compétences alimentaires et culinaires. Cette formation devrait inclure également des notions sur la façon de planifier et d'administrer un budget.

## **Deuxième bloc**

Recommandations émanant du mémoire *intitulé Le Saguenay-Lac-St-Jean, une région nourricière de saveurs boréales (incluant les MRC et les municipalités nourricières)* déposé dans le cadre du Sommet économique régional en juin 2015

*La production alimentaire représente une richesse régionale et un secteur économique éminemment important. Investir dans notre agriculture et mettre en place des systèmes agroalimentaires locaux sains, équitables et durables permettraient de réaliser le projet au potentiel sociétal et structurant de région nourricière. Par le fait même, le développement d'une plus grande autosuffisance alimentaire régionale et à un accès pour tous à une saine alimentation serait grandement favorisé. Ces objectifs sont des incontournables pour notre région*

*afin de protéger notre capital économique le plus précieux soit des hommes, des femmes et des enfants à la santé florissante, pour les générations actuelles et à venir.*

<b>RECOMMANDATION 1</b> Recenser les différents programmes de développement de la zone agricole (PDZA) des MRC de la région par type de production et en faire une analyse dans une perspective d'autonomie alimentaire régionale.
<b>RECOMMANDATION 2</b> Créer une veille informationnelle concernant les transactions de ventes et d'achats des terres
<b>RECOMMANDATION 3</b> Créer une ou des fiducies foncières agricoles
<b>RECOMMANDATION 4</b> Former des agents de soutien économique spécialisés en développement agroalimentaire
<b>RECOMMANDATION 5</b> Soutenir financièrement le projet de recherche d'agriculture urbaine intensive sur petite surface en milieu nordique.
<b>RECOMMANDATION 6</b> Créer des programmes de soutien au développement de projets de forêts nourricières au Saguenay Lac-St-Jean dans les municipalités et les MRC.
<b>RECOMMANDATION 7</b> Créer des programmes d'animation pour soutenir le développement et la productivité des jardins communautaires et collectifs.
<b>RECOMMANDATION 8</b> Soutenir, au moyen de différentes initiatives souvent déjà en place et à adapter, les citoyens à produire, à s'approprier et à participer à la mise en valeur de nos ressources et notre gastronomie boréales.
<b>RECOMMANDATION 9</b> Soutenir et dynamiser l'agrotourisme régional en mettant à profit le potentiel structurant et sociétal du projet Région nourricière de saveurs boréales.
<b>RECOMMANDATION 10</b> Soutenir financièrement le développement de cuisines laboratoires pour les petits transformateurs locaux.
<b>RECOMMANDATION 11</b> Étudier les différents circuits de distribution par les producteurs et évalué le marché potentiel des aliments sains produits de façon durable.
<b>RECOMMANDATION 12</b> Élaborer des mesures de fiscalité pour l'implantation de coopératives alimentaires locales.
<b>RECOMMANDATION 13</b> Soutenir financièrement le Réseau régional en alimentation communautaire.
<b>RECOMMANDATION 14</b> Créer un plan de concertation global puisque le projet de région nourricière est transversal à toutes les instances décisionnelles.

**RECOMMANDATION 15** Créer des chartes alimentaires commerciales pour chacune des MRC.

**RECOMMANDATION 16** Créer un conseil de politique alimentaire dans chacune des MRC.

**RECOMMANDATION 17** Soutenir les initiatives en ce qui concerne la récupération des denrées non vendues.

**RECOMMANDATION 18** Encourager l'émergence de projets pour la consommation des légumes moches.

**RECOMMANDATION 19** Faire à grande échelle le compostage des matières organiques.